

## Le Cnam

En 1794, l'abbé Henri Grégoire fonde le Conservatoire national des arts et métiers. « *Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas, et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître.* »

Placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, le Cnam est présidé par **Jean-Paul Herteman**, ancien PDG du groupe Safran, et dirigé par **Olivier Faron**.

Il remplit trois missions principales:

la **formation professionnelle** supérieure tout au long de la vie,  
la **recherche technologique** et l'**innovation**,  
la diffusion de la **culture scientifique et technique**.

Le Cnam offre **des formations développées en étroite collaboration avec les entreprises et les organisations professionnelles** afin de répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leurs salariés. Il pilote un réseau de **20 centres régionaux et 158 centres d'enseignement**, dont le siège est à Paris.

### Chiffres-clés (Données nationales)

· **62 500** inscrits

· **19** laboratoires de recherche

· **2 500** objets exposés au Musée

· **350** événements

### Le Cnam, pour qui ?

Le Cnam est ouvert à tous sans condition de diplôme à l'inscription : **salariés, artisans, étudiants, professions libérales ou demandeurs d'emploi...**

Plusieurs modalités d'enseignements compatibles avec une vie professionnelle :

- **Cours du soir** et du samedi

- Cours en journée

- Stages intra et inter-entreprises

- **Formation ouverte et à distance (FOAD)**

- **Formation par alternance ou apprentissage** (Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage)

